MARTIGNAT Info
Bulletin d'information de l'équipe municipale

53
Juillet 2014

Sommaire

- Commission Socio-Culturelle
- Travaux rue du Crêt Béni
- Le saviez-vous ?
- Nouveau commerce
- Temps d'Activité Périscolaire
- Nouvelle balayeuse
- Soirée des récompenses
- Parkings et trottoirs
- Commémoration et Folklories

Manifestations

JUILLET 2014

Vendredi 4 : Concours de pétanque des Vétérans du Foot
---------- annulé ----------

Lundi 14 : Commémoration à 10h30, stèle des Granges
Parade des « Folklories» à 11h30
Apéritif municipal à 12h00

SEPTEMBRE 2014

Samedi 20 – Dimanche 21 : Fête de la Saint Maurice avec fête foraine
➔ Détails ci-contre
Dimanche 28 : Journée paroissiale

www.martignat.com
martignat@wanadoo.fr

Commission Socio-Culturelle

La commission Socio-culturelle cherche à créer du lien social et de la convivialité entre les habitants de la commune en encourageant le tissu associatif et en organisant des manifestations ouvertes à tous.
Présidée par Sylvie HUGONNET, elle rassemble huit conseillers municipaux.

De gauche à droite et de haut en bas :
Paulo CARRICO Edith CLEMENT Julien ISSARTEL Yvan NOVAKOSKI
Béatrice BOURDILLON Brigitte REYDELLET Sylvie HUGONNET Christelle PETIT
Rémi .JACQUAND *en médaillon*

Avec les associations, la commission détermine le calendrier d'occupation des infrastructures communales, mises gratuitement à leur disposition. Elle les encourage en proposant des subventions dont les montants dépendent de l'activité et de l'intérêt éducatif de l'association. Celles-ci sont ensuite validées par le conseil municipal.

En ce qui concerne les animations, la commission organise plusieurs rendez-vous annuels comme le nettoyage de printemps, les différentes commémorations, la St Maurice, la soirée des récompenses et les illuminations de Noël.
Elle élabore également le calendrier général des manifestations en intégrant les évènements proposés par chaque association.
La commission vous propose le programme pour la St Maurice les 20 et 21 septembre :

Samedi 20 :	14 h00, challenge de la municipalité au jeu de boule lyonnaise
Dimanche 21 :	11h30, apéritif bandas offert par la municipalité
	12h30, repas au complexe du Lange
	15h00, animation musicale avec le groupe CRESCENDO

Les tickets repas-animation sont en vente en mairie au prix de 15 € pour les adultes et 10 € pour les enfants de moins de 10 ans. Ne tardez pas à les réserver.

Travaux rue du Crêt Béni

Après l'enfouissement des réseaux secs (Edf et France Télécom), les travaux de voirie de la rue du Crêt Béni ont démarré le lundi 16 juin pour une durée de trois mois environ. Ils consistent en la mise en séparatif des réseaux humides, eaux pluviales et eaux usées, ainsi qu'en l'aménagement de cette rue. Son étroitesse ne permet la réalisation que d'un seul trottoir qui se trouvera sur la gauche en montant.
La création de cinq places de parking sera réalisée devant le verger de l'ancienne cure. D'autres places de stationnement ont été aménagées en face de l'église.
Les accès des riverains seront réalisés avec de l'enrobé et le trottoir le seront en béton désactivé.
Pour des raisons de circulation et de sécurité, cette voie sera en sens unique dans le sens de la montée.
Une réunion d'information a permis de présenter les travaux et d'échanger avec les riverains
Un local poubelles sera créé à proximité de l'entrée du cimetière ainsi qu'un passage piétonnier vers l'église.

Le marché global de tout cet aménagement s'élève à 262 819 € aidé par une subvention du Conseil Général de 47 408 €.

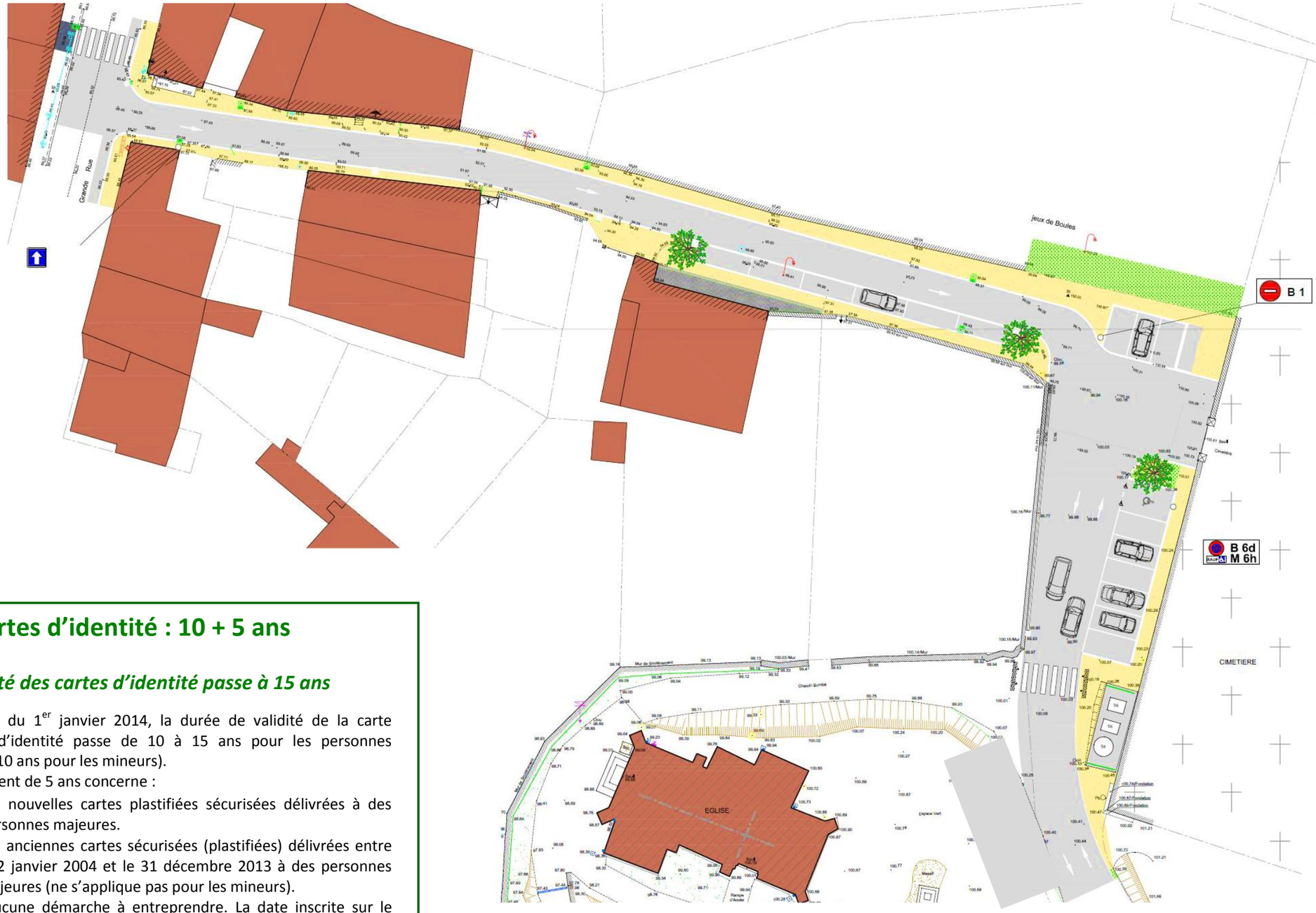

Le saviez-vous ? Validité des cartes d'identité : 10 + 5 ans

La validité des cartes d'identité passe à 15 ans

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (10 ans pour les mineurs).
L'allongement de 5 ans concerne :

- Les nouvelles cartes plastifiées sécurisées délivrées à des personnes majeures.
- Les anciennes cartes sécurisées (plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures (ne s'applique pas pour les mineurs).

La prolongation de validité est automatique, il n'y a aucune démarche à entreprendre. La date inscrite sur le document n'est pas modifiée.

ATTENTION : Le ministère de l'intérieur indique que les pays acceptant la carte nationale d'identité ont été prévenus de cette prolongation et qu'il n'y a pas de problème. Dans la pratique, se présenter à une frontière avec un document dont la date de validité est dépassée semble risqué d'autant que le site internet du Ministère des affaires étrangères indique : « De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, **il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée**, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité ».
Et pour être complet, si vous imaginez faire refaire votre carte nationale d'identité par anticipation (cas 10+5), l'administration le refusera. Une seule exception, si la carte a été perdue ou volée, il vous faudra remplir un formulaire et vous acquitter d'un timbre fiscal de 25 €.
La simplification administrative annoncée n'a pas encore atteint son plein rendement !

Ouverture d'un commerce

Depuis début mars 2014, Tony VIRGILIO a ouvert à Martignat un atelier de réparation et de vente de matériel de parc et jardin : tondeuses ; débroussailleuses, motoculteurs ….
Il affûte également les chaines de tronçonneuses.

Son atelier est situé au sud du village à côté de THERMI-BUGEY.
Nous lui souhaitons la plus complète réussite dans son entreprise.

Temps d'Activités Périscolaire : T.A.P

A partir de la rentrée de Septembre 2014 et dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la mairie met en place la TAP (Temps d'Activités Périscolaires) en accord avec les écoles. Ce service proposera aux enfants des activités variées, au niveau sportif, musical, culturel, etc…

Les enfants auront classe quatre jours et demi par semaine et les horaires de la TAP seront répartis ainsi :

Ecole maternelle : TAP de 15h45 à 16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ecole primaire : Les activités sont concentrées sur 2 jours avec des plages plus longues. Les 2 autres jours sont dédiés à l'enseignement jusqu'à 16h30.

TAP cycle 2 (CP-CE1-CE2) de 15h00 à 16h30 le lundi et le vendredi.

TAP cycle 3 (CE2-CM1-CM2) de 15h00 à 16h30 le mardi et le jeudi.

NOUS RECHERCHONS :

Pour ces activités périscolaires, nous recherchons des animateurs ou des animatrices.
Mission : Vous proposeriez et animeriez des ateliers périscolaires en lien avec le projet pédagogique de la structure. Les ateliers se dérouleraient avec des groupes d'enfants de 6 à 10 ans (activités sportives, culturelles, artistiques, nouvelles technologies, etc.....)
Horaires : 14h45 - 16h45 avec possibilité de travail complémentaire le soir.
Compétences exigées : Travail en équipe, dynamique, sérieux, ponctuel, exemplaire en matière de comportement.
Première expérience réussie dans le domaine de l'animation, le BAFA ou équivalent serait un plus.
Lieu : Martignat pour la rentrée scolaire 2014.

Nouvelle balayeuse

Les services techniques de la commune ont fait l'acquisition d'une nouvelle balayeuse en remplacement de l'ancienne qui était vétuste. Cette machine, achetée à une société de Metz (57), reconditionnée et repeinte, est d'une capacité de 4 m^3 ce qui permet de travailler une demi-journée sans vidange. Elle est en outre équipée d'un tuyau aspirateur grand diamètre pour le ramassage des feuilles mortes et d'un nettoyeur haute pression.

Soirée des récompenses

Comme chaque année la municipalité organisera une soirée le vendredi 24 octobre pour récompenser les bacheliers, les sportifs et les musiciens primés. Si vous êtes concernés, merci de vous inscrire en mairie avant fin août.

Ne confondons pas parkings et trottoirs

La Municipalité, par les travaux entrepris dans notre village, a sans cesse recherché à améliorer la sécurité piétonne dans nos rues.
Et pourtant, malgré les trottoirs refaits et élargis, les piétons sont parfois contraints de descendre sur la chaussée pour éviter des véhicules mal garés.
Nous vous demandons de faire preuve de civisme en laissant ces espaces libres et de faire un petit effort …à pied… en vous garant un peu plus loin !

14 juillet : Commémoration &

Le lundi 14 juillet à 10h30, Monsieur le Maire vous invite à participer au recueillement à la stèle Louis Moreau aux Granges.
Il vous donne ensuite rendez-vous à partir de 11h30 sur le parvis de la mairie ou repli au complexe sportif du Lange si mauvais temps pour assister au spectacle des Folklories. Le groupe Ballet REY de Minsk en Biélorussie, composé de musiciens, danseurs et chœur vous fera découvrir sa culture traditionnelle.
La matinée se terminera par un apéritif offert par la municipalité.

Rédaction : Myriam BEREIZIAT, Monique BEVAND, Robert JANTET, Yves LOCATELLI, Michel SEBELLIN et Daniel BEJANNIN Impression en mairie à 650 exemplaires et distribué dans chaque foyer.